

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

CeTeSil Pool

Groupe du produit: Silicone

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Mastic silicone

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: CT Chemie GmbH
Produits chimiques-techniques pour la construction

Rue: Gewerbestr. 3
Lieu: 3423 Ersigen

Téléphone: 034 448 10 10
e-mail: info@ct-chemie.ch
Interlocuteur: Markus Gast
Internet: www.ct-chemie.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

145
044 251 66 66 Tox Info Suisse, Freiestrasse 16, 8032 Zurich
info@toxinfo.ch

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208 Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils supplémentaires

La classification correspond aux listes actuelles de la CE, mais elle a été complétée par des données de la littérature scientifique et par des informations propre à la société.

2.3. Autres dangers

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

Ne pas aspirer longtemps et en grandes concentrations les produits de dédoublement pendant la polymérisation. Danger d'irritation en cas de contact prolongé avec le produit.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Mélange: Polydiméthylsiloxane + réticulant + matière de remplissage + matière auxiliaires

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 2 de 9

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | Quantité |
|------------|--|----------|------------------|----------|
| | N° CE | N° Index | N° REACH | |
| | Classification SGH | | | |
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | | | < 5 % |
| | 484-460-1 | | 01-2120004323-76 | |
| | Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H302 H319 | | | |
| 58190-62-8 | 2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime | | | < 5 % |
| | | | | |
| | Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2; H312 H302 H319 | | | |
| 540-97-6 | dodécaméthylcyclohexasiloxane | | | < 0,3 % |
| | 208-762-8 | | | |
| | | | | |
| 541-02-6 | Décaméthylcyclopentasiloxane | | | < 0,3 % |
| | 208-764-9 | | | |
| | | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

| N° CAS | N° CE | Substance | Quantité |
|------------|---|---|----------|
| | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA | | |
| 37859-55-5 | 484-460-1 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | < 5 % |
| | dermique: DL50 = >1782 mg/kg; par voie orale: DL50 = 1234 mg/kg | | |
| 58190-62-8 | | 2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime | < 5 % |
| | dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = <2000 mg/kg | | |

Information supplémentaire

Le produit contient la ou les substances candidates extrêmement préoccupantes (SVHC) suivantes: dodécaméthylcyclohexasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: Persistant, bioaccumulable et toxique (article 57d) Très persistant et très bioaccumulable (article 57e); Décaméthylcyclopentasiloxane, teneur [%]> = 0,1 - <0,3; Raison de l'inclusion: persistante, bioaccumulable et toxique (article 57d) très persistante et très bioaccumulable (article 57e)

Les réglages de couleur claire de ce produit contiennent du dioxyde de titane. Faites attention à une utilisation appropriée. Voir plus d'informations dans les sections 6.1 et 7.1.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Ne pas inspirer les vapeurs.

En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Après inhalation

Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Après contact avec la peau

Enlever mécaniquement (p. ex. éponger les parties de la peau affectées avec du coton ou de la cellulose) et laver ensuite abondamment avec de l'eau et un détergent doux.

Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 3 de 9

Après contact avec les yeux

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Ces informations ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau pulvérisée, Poudre sèche, Sable, Mousse, Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

La combustion mène au dégagement forte de suie. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inspirer les vapeurs.

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Si le produit séché est retiré mécaniquement, les particules respirables de dioxyde de titane peuvent être pulvérisées. Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit donc être porté pour protéger les voies respiratoires.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**Autres informations**

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

Pour nettoyer le sol ou les objets souillés par ce produit, utiliser Solvant . Nettoyage avec white-spirit possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également section 7, 8, 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir l'exposition au-dessous des valeurs limites d'exposition recommandées. Voir la fiche de données de sécurité. voir chapitre 8

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 4 de 9

Un masque de type FFP3 (poussières fines, EN 149) doit être porté lors de l'élimination des résidus de produits séchés.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Aucun à notre connaissance.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Mastic silicone

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs de référence DNEL/DMEL**

| N° CAS | Désignation | Voie d'exposition | Effet | Valeur |
|---------------------------------|--|-------------------|------------|-------------------------|
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | | | |
| Salarié DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 1,164 mg/m ³ |
| Salarié DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 0,165 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par inhalation | systémique | 0,287 mg/m ³ |
| Consommateur DNEL, à long terme | | dermique | systémique | 0,0825 mg/kg p.c./jour |
| Consommateur DNEL, à long terme | | par voie orale | systémique | 0,0825 mg/kg p.c./jour |

Valeurs de référence PNEC

| N° CAS | Désignation | Valeur |
|---|--|---------------|
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | |
| Milieu environnemental | | |
| Eau douce | | 0,1 mg/l |
| Eau de mer | | 0,01 mg/l |
| Sédiment d'eau douce | | 0,569 mg/kg |
| Sédiment marin | | 0,057 mg/kg |
| Sol | | 0,04422 mg/kg |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées | | 2,15 mg/l |

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 5 de 9

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Lunettes de sécurité

Protection des mains

Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Temps de pénétration \geq 60 minutes.

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'un fournisseur à l'autre.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

Protection de la peau

Vêtement de protection

Protection respiratoire

Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

Éviter l'accumulation de vapeurs en assurant une ventilation adéquate pendant et après l'utilisation.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

Exposition répétée ou prolongée: Respirateur avec un filtre à gaz (EN 141) - Filtre ABEK

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|------------------|-----------------|
| L'état physique: | pâte |
| Couleur: | divers |
| Odeur: | caractéristique |

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation: non applicable

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non applicable

Point d'éclair: non applicable

Dangers d'explosion

non explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non applicable

Limite supérieure d'explosivité: non applicable

Température d'auto-inflammation: > 400 °C**Température d'inflammation spontanée**

n'est pas auto-inflammable

pH-Valeur: neutre

Hydrosolubilité: insoluble

Densité: env. $1,03$ g/cm³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 6 de 9

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

humidité.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les substances suivantes: de l'air humide et de l'eau, Acides, Alcalis (bases).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicité aiguë**

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|---|---------------|-------|--------|--------|---------|
| | Voie d'exposition | Dose | | Espèce | Source | Méthode |
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylydyne)trioxime | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | 1234 | rat | | |
| | cutanée | DL50 mg/kg | >1782 | rat | | |
| 58190-62-8 | 2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylydyne)trioxime | | | | | |
| | orale | DL50 mg/kg | <2000 | Rat | | |
| | cutanée | ATE mg/kg | 1100 | | | |

Irritation et corrosivité

Des vapeurs produites pendant le traitement peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des yeux.

Peut irriter la peau ou les yeux des personnes sensibles.

Effets sensibilisants

N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. (OCDE Ligne directrice 406)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Danger par aspiration

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pendant la polymérisation le produit libère de petites quantités d'oxime.

Après la polymérisation le produit est inodore et indifférent.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 7 de 9

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

| N° CAS | Substance | | | | | |
|------------|---|--------------|-----------|--------|---|---------------------------|
| | Toxicité aquatique | Dose | [h] [d] | Espèce | Source | Méthode |
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | >113 | 96 h | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | OCDE Ligne directrice 203 |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 100 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) | OCDE Ligne directrice 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 mg/l | >113 | 48 h | Daphnia magna | OCDE Ligne directrice 202 |
| | Toxicité pour les algues | NOEC mg/l | 21,5 | 28 d | boue activée Bactérie | |
| 58190-62-8 | 2-Pentanone, O,O',O''-(ethenylsilylidyne)trioxime | | | | | |
| | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 mg/l | >117 | 96 h | | OCDE Ligne directrice 203 |
| | Toxicité aiguë pour les algues | CE50r | 103 mg/l | 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) | OCDE Ligne directrice 201 |
| | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 | 117 mg/l | 48 h | Daphnia magna | OCDE Ligne directrice 202 |
| | Toxicité pour les poissons | NOEC mg/l | >100 | | Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) | |
| | Toxicité pour les algues | NOEC | 37 mg/l | 3 d | Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) | OCDE Ligne directrice 201 |

12.2. Persistance et dégradabilité

silicone biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage n-octanol/eau

| N° CAS | Substance | Log Pow |
|------------|--|---------|
| 37859-55-5 | 2-Pentanone, O,O',O''-(methylsilylidyne)trioxime | 1,25 |

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit est insoluble et s'enfonce dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non applicable

12.7. Autres effets néfastes

Aucun à notre connaissance.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 8 de 9

Recommandations d'élimination

Éliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

L'élimination des emballages contaminés

Vider les restes. Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
dodécaméthylcyclohexasiloxane; Décaméthylcyclopentasiloxane

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CeTeSil Pool

Date de révision: 28.09.2021

Code du produit: 33714

Page 9 de 9

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 70

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,6,7.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

| | |
|--------|--|
| H302 | Nocif en cas d'ingestion. |
| H312 | Nocif par contact cutané. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| EUH208 | Contient le principe actif biocide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour la protection contre les moisissures. Tenir hors de la portée des enfants. Contient 2-octyl-2H-isothiazol-3-one, 3-(2-aminoéthylamino)propyltriméthoxysilane. Peut produire une réaction allergique. |
| EUH210 | Fiche de données de sécurité disponible sur demande. |

Information supplémentaire

Cette recommandation n'est valable que pour le produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, que nous fournissons, et pour l'application spécifiées.

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)